

Prévention de la COVID-19

PRESTATIONS À DOMICILE



1. Relation client

- Informer le client, avant le rendez-vous, des modalités de la prestation
- Préciser au client qu'en cas de symptômes d'une personne au sein du foyer, la prestation devra être reportée
- **Disposer de produits hydro-alcooliques pour la désinfection des mains**
- **Se munir d'essuie-main à usage unique, de blouses jetables, de lingettes et/ou produits désinfectants et d'un contenant hermétique identifié pour conserver tous les déchets**

PRÉVENIR

Prévention de la COVID-19

PRESTATIONS À DOMICILE



2. Espace de travail

- **Nettoyer et désinfecter** la zone de travail avant et après la prestation
- **Disposer de linges jetables à usage unique** (serviette, bandeau...) ou lavables changés entre chaque client et déposés sans délai après utilisation dans un sac dédié refermable
- Mettre à disposition des produits hydro-alcooliques
- **Changer systématiquement les instruments entre chaque client** et mettre à tremper dans une boîte hermétiquement refermable contenant une solution désinfectante professionnelle les instruments précédemment utilisés

PRÉVENIR